

GIL MAYENCOURT

## LA SOCIÉTÉ CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE : ENTRE INSTITUTIONNALISATION CANTONALE ET AFFIRMATION ROMANDE DE LA PRATIQUE (1858-1892)

Fondée en 1858, la Société cantonale vaudoise de gymnastique (SCVG) est la deuxième de son genre à l'échelle nationale après celle de Berne qui voit le jour en 1848<sup>1</sup>. La Société fédérale de gymnastique (SFG) existe, quant à elle, depuis 1832. La création de cette association supracantonale se fait à Aarau en marge de la première fête fédérale de gymnastique, un rassemblement qui s'institue rapidement comme une grande messe centralisatrice et patriotique<sup>2</sup>, ceci avant même l'avènement de l'État de 1848.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, comme dans plusieurs pays européens<sup>3</sup>, le milieu gymnique est investi en Suisse d'une mission de formation corporelle et morale de la jeunesse<sup>4</sup>. De ce fait, son histoire ne peut être pensée indépendamment de celle de l'éducation physique. En 1874, parallèlement à l'entrée en vigueur d'une nouvelle ordonnance militaire, la gymnastique scolaire devient obligatoire pour les jeunes hommes suisses entre leurs 10 ans et la fin de l'école primaire<sup>5</sup>. Il faut attendre 1972 pour que cela soit le cas

1 Johann Spühler, Heinrich Ritter, Arthur Schaechtelin, *Festschrift zum 75 jährigen Jubiläum des Eidgenössischen Turnvereins (1832-1907)*, Zurich: Juchli & Beck, 1907, p. 30. Les recherches présentées dans le cadre de cette contribution s'inscrivent dans le projet « La Fabrique des sports nationaux – Les élites du sport suisse et l'institutionnalisation d'un champ sportif suisse (années 1860-1930) », financé par le Fonds National Suisse (numéro de référence du projet: 100011\_182399). En préambule, je tiens à remercier Philippe Vonnard et Grégory Quin pour leurs commentaires, ainsi que Laure Prevignano pour son aide dans la traduction de certaines citations.

2 Erich Gruner, *Die Parteien in der Schweiz*, Berne: A. Francke, 1969, p. 82.

3 George L. Mosse, « La nationalisation des masses: gymnastique, tir et constitution du sentiment national en Allemagne », in *Recherche*, 43, 1980, pp. 59-74; Pierre Arnaud, *Les athlètes de la république: gymnastique, sport et idéologie républicaine (1870-1914)*, Toulouse: Privat, 1987.

4 La SFG acquiert donc une dimension « para-étatique », comme de nombreuses autres associations suisses durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle: Hans Ulrich Jost, « Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle », in Albert Tanner, Hans Ulrich Jost, *Geselligkeit, Sozietäten und Vereine*, Zurich: Chronos, 1991, p. 11.

5 Louis Burgener, *La Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse*, La Chaux-de-Fonds: chez l'auteur, 1852; Jean-Claude Bussard, *L'éducation physique suisse en quête d'identité*, Paris: L'Harmattan, 2007.

pour les femmes, malgré des initiatives régionales antérieures qui varient en fonction des cantons et des communes. Précisons toutefois que la « section »<sup>6</sup> de gymnastique du XIX<sup>e</sup> siècle reste un bastion masculin<sup>7</sup>.

Les relations de la SCVG avec les autorités cantonales et fédérales au sujet l'introduction de la gymnastique scolaire, aussi bien pour les filles que pour les garçons, ont été bien décrites par Véronique Czáká<sup>8</sup>. Au sujet des institutions gymniques vaudoise et romande, il faut également citer Jean-François Martin, auteur et co-auteur de livres jubilaires fouillés et richement documentés sur l'Association cantonale vaudoise de gymnastique et sur l'Union romande de gymnastique<sup>9</sup>.

L'objectif de cet article sort, quant à lui, du cadre strict de l'éducation physique et vise à décrire le processus de construction de la SCVG selon des dynamiques politiques, mais surtout propres à la gymnastique. Il s'agit de cerner les enjeux des débuts d'une coordination vaudoise de la pratique en s'arrêtant sur la fonction des rassemblements de la Société cantonale, sur la nature de ses effectifs, ainsi que sur son prisme romand et national.

Le contenu de cette contribution repose principalement sur les fonds d'archives de la SCVG<sup>10</sup>, en particulier sur les procès-verbaux (PV) des comités centraux (CC) et des Assemblées des délégués (AD), sur les rapports bisannuels d'activités (RA), ainsi que sur les statuts de la Société cantonale. Nous recourons aussi ponctuellement aux archives de la SFG (statuts et rapports annuels). De plus, nous mobilisons la presse de l'époque, aussi bien généraliste (*La Gazette* et *La Feuille d'Avis de Lausanne*) que spécialisée (*Le Gymnaste*, *Die Turnzeitung*).

La réflexion, qui porte sur une période allant de la création de la SCVG à son affiliation à la SFG, s'arrête tout d'abord sur l'évolution du fonctionnement institutionnel de la Société cantonale, en particulier à l'aune de ses rassemblements annuels (« courses » et surtout fêtes cantonales). Ensuite, il s'agit de décrire sommairement le profil des gymnastes vaudois de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ceci en termes d'âge et d'appartenance sociale, tout en analysant les dynamiques de diffusion spatiale de la gymnastique dans le Canton. Enfin, une dernière partie envisage la SCVG comme une

<sup>6</sup> Dans cet article, nous utilisons le terme de « section » employé par les gymnastes de l'époque pour parler de leur société ou club.

<sup>7</sup> Jean-François Martin, *Histoire illustrée de la gymnastique vaudoise 1858-2008*, Le Mont-sur-Lausanne: ACVG, 2008, p. 19.

<sup>8</sup> Véronique Czáká, « Société de gymnastique, éducation physique et politique », in *RHV*, 116, 2008, pp. 24-40.

<sup>9</sup> Jean-François Martin, *Histoire illustrée...*, op. cit.; Jean-Marie Donzé, Jean-François Martin, *Union romande de gymnastique. 100 ans d'histoire 1919-2019*, [Savièse]: Union romande de Gymnastique, 2019.

<sup>10</sup> Disponibles aux Archives cantonales vaudoises sous la cote PP 468 Société cantonale vaudoise de gymnastique (ci-après ACV, PP 488 SCVG).

manifestation du développement romand de la gymnastique à partir des années 1850 et s'intéresse aux relations, parfois compliquées, de la Société cantonale avec la SFG.

### SOCIÉTÉ, FÊTES ET COURSES CANTONALES :

#### LE PROCESSUS DE CENTRALISATION DE LA GYMNASTIQUE VAUDOISE

Alors que des groupements de gymnastes sont formés par des étudiants à Berne, Bâle et Zurich dès 1816, les Zofingiens lausannois créent la première section vaudoise en 1835. En réaction au caractère exclusif de celle-ci, la « Société de gymnastique des citoyens de Lausanne » - rebaptisée ensuite « Lausanne bourgeoise » - est fondée en 1845<sup>11</sup>. En 1858, l'avènement de la SCVG témoigne, de son côté, d'une première vague de diffusion de la pratique au-delà de la région lausannoise. En effet, les années 1850 voient la formation des sections d'Yverdon (1850), de Sainte-Croix (1851), de Vevey (1855), de Morges et de Nyon (1857).

La Société cantonale, qui se donne dès lors pour but « d'entretenir et de resserrer les liens d'amitié qui unissent les sections du Canton de Vaud »<sup>12</sup>, est l'initiative de la section de Vevey. En effet, les gymnastes de la Riviera proposent la tenue d'une première Assemblée des délégués en mars 1858<sup>13</sup>. Alors qu'elle organise cette même année la fête cantonale de gymnastique qui connaît deux éditions antérieures à la SCVG (Lausanne en 1851 et Yverdon en 1853)<sup>14</sup>, Vevey devient section centrale. Elle inaugure ainsi un modèle de présidence tournante basé sur l'organisation des fêtes cantonales bisannuelles : les archives et la caisse centrale de la Société passent tous les deux ans aux mains d'un nouveau comité élu par la section organisatrice de la fête. Ce système du *Vorort*, qui se retrouve notamment dans l'administration des cantons confédérés avant 1848 et dans celle de la SFG avant 1869<sup>15</sup>, se maintient jusqu'à l'introduction, en 1892, d'un comité central de cinq membres (dont trois sont rééligibles) élus pour trois ans<sup>16</sup>.

Les visées institutionnelles de la SCVG sont soutenues par une caisse centrale notamment alimentée par les cotisations des sections affiliées, ceci en fonction du nombre de leurs membres (45 centimes par gymnastes et par trimestre en 1874)<sup>17</sup>.

<sup>11</sup> « Le centenaire de la Bourgeoise », *Feuille d'Avis de Lausanne*, 9 juillet 1945, p. 5. Les associations helvétiques s'ouvrent réellement aux masses à partir des années 1840 (voir Erich Gruner, *op. cit.*, p. 80).

<sup>12</sup> ACV, PP 488, SCVG, *Projet de statuts pour la Société cantonale de gymnastique*, Art. 1, 1858.

<sup>13</sup> ACV, PP 488, SCVG, RA-CC, 1858-1860, p. 1.

<sup>14</sup> Jean-François Martin, « Sept Fêtes cantonales à Yverdon : 1858, 1870, 1883, 1908, 1931, 1945, 1950 », in *GYM : le magazine de la gymnastique vaudoise*, 121, mai 2020, p. 16.

<sup>15</sup> Johannes Niggeler, *Histoire de la Société fédérale de Gymnastique*, Berne : Dalp, 1882, p. 121.

<sup>16</sup> ACV, PP 488, SCVG, PV-AD, 20.11.1892.

<sup>17</sup> ACV, PP 488, SCVG, Circulaire n°4, 24.08.1874, p. 1.

En plus de subvenir aux frais de fonctionnement du comité, ces finances doivent «secourir efficacement les sections faibles et aider à célébrer les fêtes cantonales». <sup>18</sup> Dans cette optique, la SCVG est en mesure d'aider les jeunes sections à acquérir du matériel, à l'exemple de celles de Lutry (1874), d'Echallens (1875) et de Cully (1876) qui reçoivent successivement un subside de 30 fr. pour l'achat d'un cheval, «instrument» de gymnastique incontournable de l'époque dont la construction coûte alors 110 fr. <sup>19</sup>.

Les fêtes cantonales, qui ont pour vocation de réunir l'ensemble des gymnastes vaudois, représentent donc la pierre angulaire du fonctionnement administratif de la SCVG. En effet, elles permettent la tenue d'une Assemblée des délégués sur leurs lieux juste avant le début des compétitions. Preuve d'ailleurs qu'elles en sont une condition, les fêtes précèdent l'institutionnalisation cantonale de la gymnastique. Elles gagnent ensuite en envergure au cours des années 1860, tout en acquérant la reconnaissance des pouvoirs publics. Pour exemple, en 1875, la fête de Lausanne réunit sur trois jours le concours aux engins, les exercices spéciaux, les exercices de sections ainsi que les jeux nationaux <sup>20</sup>. En guise de subsides, le comité reçoit 300 fr. du Conseil d'État ainsi que 100 fr. et 10 chars de légumes pour la décoration de la part de la municipalité <sup>21</sup> (pour des dépenses totales de 7845 fr. et un bénéfice de 2502 fr.) <sup>22</sup>.

À l'image des fêtes fédérales qui s'érigent en tribunes du courant radical durant le XIX<sup>e</sup> siècle <sup>23</sup>, les fêtes cantonales sont investies d'une dimension politique de par leur popularité à l'échelle régionale. Par exemple, Louis Ruchonnet prend une part active à l'organisation de la fête de 1875. L'homme, grand artisan de la réunification du parti radical vaudois qui sort alors du Conseil d'État <sup>24</sup>, est le président de la commission de travail «réception». Celle-ci vise à s'occuper de la question des invités, dont bon nombre sont des hommes politiques. Il faut noter que Ruchonnet est

<sup>18</sup> ACV, PP 488, SCVG, Projet de statuts pour la Société cantonale de gymnastique, Art. 3, 1858.

<sup>19</sup> ACV, PP 488, SCVG, PV-CC, 23.11.1874.

<sup>20</sup> Cette dernière discipline, alors considérée comme une émanation typiquement suisse de la gymnastique, est inscrite au programme de compétition des fêtes fédérales depuis 1854. Elle rassemble divers types de lutte, ainsi que le soulevé et le jeté de pierre. Elle s'affranchit en partie de la SFG en 1895 avec la création de l'Association fédérale de lutte suisse.

<sup>21</sup> ACV, PP 488, SCVG, PV-CC, 21.06.1875.

<sup>22</sup> ACV, PP 488, SCVG, PV du comité d'organisation, 24 juillet 1875.

<sup>23</sup> Basil Schader, Walter Leimgruber, *Festgenossen: über Wesen und Funktion eidgenössischer Verbandsfeste*, Bâle: Helbing & Lichtenhahn, 1993.

<sup>24</sup> Olivier Meuwly, *Louis Ruchonnet 1834-1893: un homme d'État entre action et idéal*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2006, (BHV 128).

ensuite Président honoraire de la fête fédérale de Lausanne en 1880, avant d'entrer au Conseil fédéral<sup>25</sup>.

L'organisation bisannuelle des fêtes est pensée aussi bien pour réduire la charge financière et logistique de l'organisation que pour optimiser la participation dont les coûts représentent un investissement important. En effet, prendre part aux compétitions de 1875 coûte 8 fr., soit presque trois jours de salaire pour un menuisier romand de l'époque<sup>26</sup>. Il faut ajouter 5 fr. supplémentaires pour entrer le dimanche soir au Casino Théâtre de Montbenon à l'occasion du bal de clôture<sup>27</sup>. Ce dernier montre que l'événement gymnique doit aussi être pensé comme une démarche de sociabilité plus large.

La tenue des fêtes tous les deux ans ne peut cependant assurer pleinement la continuité de la vie institutionnelle de la SCVG. Ainsi, lors des années creuses, une « course cantonale » – à comprendre dans le sens d'une excursion – est organisée dans une localité du Canton. L'événement permet de réunir une Assemblée des délégués, de concourir entre sections et de s'afficher auprès de la population et des autorités. Les courses sont donc à envisager comme des fêtes cantonales miniatures, comme en témoigne celle de Lutry en 1869: en marge de la partie officielle et des concours, on engage la société de musique locale pour l'animation et on invite la municipalité au banquet<sup>28</sup>. Cependant, à une époque où certains déplacements restent complexes, la centralisation de la SCVG est parfois à relativiser. Par exemple, les gymnastes du Sentier s'excusent par lettre, en mars 1869, de ne pas pouvoir se faire représenter à une assemblée, ceci « vu les difficultés de voyage dans cette saison et les frais que cela occasionnerait à la section ». <sup>29</sup> Si Lausanne est reliée à la ligne Morges-Yverdon en 1856<sup>30</sup>, le réseau ferré vaudois régional se tisse à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les lignes « Pont-Vallorbe » et « Pont-Brassus » sont seulement achevées en 1886 et 1899<sup>31</sup>.

**25** Avant la fête de 1875, Louis Ruchonnet entretient déjà des liens étroits avec les gymnastes vaudois. S'il fait un passage au sein de la section de « Lausanne-étudiants », il est surtout membre du comité central de la SCVG (1862-1864) au sein duquel il milite pour une approche avant tout « utilitaire » de la gymnastique, à des fins de formation du citoyen. ACV, PP 488, SCVG, PV-CC, 19.05.1862.

**26** Salaires industriels par branches, métier et région, de 1820 à 1875, *Statistiques historiques de la Suisse*. En ligne: <https://hso.ch/fr/2012/g/3b> (consulté le 7 mai 2020).

**27** ACV, PP 488, SCVG, PV-CC, 08.04.1875.

**28** ACV, PP 488, SCVG, PV-CC, 17.08.1869.

**29** ACV, PP 488, SCVG, PV-AD, 21.03.1869.

**30** Cédric Humair, « Tourisme et technologies du transport dans l'arc lémanique: le cas du premier funiculaire à câble suisse entre Lausanne et Ouchy (1869-1914) », in *RHV*, 114, 2006, p. 215.

**31** Laurent Tissot, « La quête du haut: les lignes ferroviaires touristiques dans le canton de Vaud jusqu'à la Seconde Guerre mondiale », in *RHV*, 114, 2006, p. 198; Michel Dehance, *Votes normales privées du pays de Vaud*, Lausanne: BVA, 1997.



Anonyme, Fête cantonale de gymnastique sur la place de la Riponne à Lausanne, photographie, août 1893, coll. du Musée historique Lausanne.

### LA GYMNASTIQUE VAUDOISE AU COURS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE : INDIVIDUS ET ESPACES

Les difficultés liées aux finances et aux déplacements des gymnastes amènent à s'interroger sur leur profil (appartenance sociale et âge), ainsi que la localisation des sections dans le Canton. En janvier 1860, le journal *Le Gymnaste*, publié depuis 1859 et tenu par le maître de gymnastique Fritz Dufresne<sup>32</sup>, présente les effectifs des sections de Suisse occidentale, en les classant par tranche d'âges et par classe de professions<sup>33</sup>. Ce recensement témoigne de l'expansion effective de la gymnastique romande à partir des années 1850 qui se doit alors d'être quantifiée, ainsi que de la présence de structures institutionnelles suffisantes pour mener à bien des relevés statistiques.

<sup>32</sup> Successivement moniteur, président et membre d'honneur de la section de Vevey: «Canton de Vaud», *Gazette de Lausanne* du 26 avril 1892.

<sup>33</sup> «Notes statistiques des Sections de Gymnastique de la Suisse occidentale.», in *Le Gymnaste* du 5 janvier 1860, p. 1.



Lausanne, photographie,

MOITIÉ DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE :

gymnastes amènent à s'inter-  
e la localisation des sections  
publié depuis 1859 et tenu  
les effectifs des sections de  
r classe de professions<sup>33</sup>. Ce  
nastique romande à partir  
que de la présence de struc-  
relevés statistiques.

ction de Vevey: «Canton de Vaud»,

lentrale.», in *Le Gymnaste* du 5 jan-

Fin 1859, les 7 sections vaudoises se répartissent 142 membres dont le 40 % provient des deux formations lausannoises. Au niveau des types de professions les plus représentés, les «commerçants» (apprentis, commis et patrons) forment 50,5 % des effectifs. Viennent ensuite 17 % d'étudiants (un pourcentage uniquement dû aux 20 membres de «Lausanne-étudiants»), puis 10 % «d'horlogers et bijoutiers» (en particulier parce qu'ils composent plus de la moitié des effectifs de Sainte-Croix)<sup>34</sup>, ainsi que 9 % de «menuisiers et doreurs». Les gymnastes vaudois sont donc essentiellement issus des milieux commerciaux et de l'artisanat. Notons l'absence des paysans malgré le caractère agricole encore affirmé du Canton<sup>35</sup>.

Au sujet des âges, les gymnastes ont majoritairement entre 18 et 25 ans, en sachant qu'il faut avoir alors au minimum 16 ans pour intégrer une section.

	16-18 ans	18-20 ans	20-25 ans	25-30 ans
Pourcentage	13	36	36	15

Source: *Le Gymnaste*, 5 janvier 1860.

La surreprésentation des 18-25 ans préfigure le rôle de «tampon» endossé par les sections de gymnastique en Suisse au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, celles-ci doivent assurer la continuité de la formation corporelle et morale du citoyen-soldat entre la fin de l'éducation physique scolaire et le début du service militaire à 20 ans<sup>36</sup>. Cependant, le militantisme de la SCVG pour l'introduction de la gymnastique à l'école ne s'inscrit pas uniquement dans cette continuité patriotique et hygiéniste<sup>37</sup>, c'est aussi un moyen de former des futurs jeunes gymnastes et d'agrandir les rangs des 16-18 ans. En ce sens, la remarque de la section du Sentier dans le rapport cantonal de 1863 est éloquent :

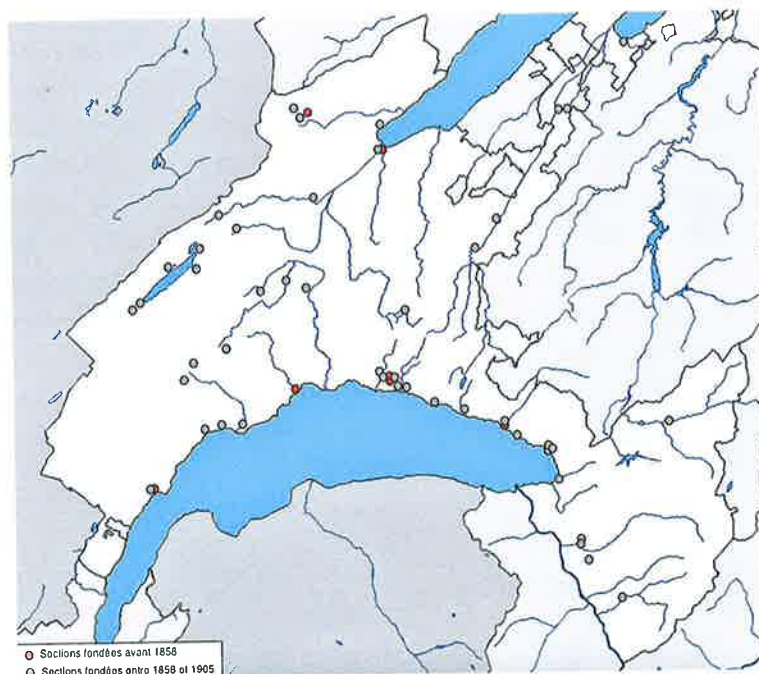
Le goût et l'aptitude au travail n'ont pas augmenté, cela provient de ce que la plupart des gymnastes ont commencé à travailler à un âge déjà avancé (en moyenne 20 ans); nous

<sup>34</sup> Le lien entre l'industrie horlogère et les sections de gymnastique est encore plus fort dans le canton de Neuchâtel et le Jura bernois. Fin 1859, les sections de Dombresson, du Noirmont, de Saint-Imier et de Renan sont composées exclusivement d'horlogers, ce qui en fait alors la profession la plus représentée au sein des effectifs de la gymnastique romande.

<sup>35</sup> Olivier Blanc, Bernard Reymond, *Catholiques et protestants dans le Pays de Vaud: histoire et population (1536-1986)*, Genève: Labor et Fides, 1986, p. 162.

<sup>36</sup> Rudolf Jaun, *Geschichte der Schweizer Armee. Vom 17. Jahrhundert bis in die Gegenwart*, Zurich: Orell Fussli, 1999.

<sup>37</sup> Véronique Czáká, «Société de gymnastique, éducation physique et politique», art. cit., p. 31.



Les sections de gymnastique dans le Canton de Vaud (1835-1905)  
Source: SVG, PV et RA-CC (1858-1905)/Fond de carte contemporain.

voulons nous efforcer de faire des recrues dans les jeunes gens, nous nous mettrons en relation avec la commission des écoles afin que les leçons de gymnastique soient rendues obligatoires à tous les enfants depuis onze ans.<sup>38</sup>

De plus, la mention de ces gymnastes de 20 ans à « l'âge déjà avancé » renvoie au fait qu'un homme suisse de 20 ans peut prétendre vivre seulement soixante ans en moyenne au milieu des années 1870<sup>39</sup>.

Le développement spatial de la gymnastique vaudoise connaît une première vague de création de sections (décennie 1850-1859) qui se cantonnent à des foyers urbains et industriels<sup>40</sup>, à l'image de l'arc lémanique, d'Yverdon et de Sainte-Croix. Si elle s'étend au-delà, notamment le long du Pied-du-Jura, de la Vallée de Joux, de la Broye et de l'Est vaudois, l'expansion qui s'ensuit laisse de côté les zones rurales du Gros-de-Vaud,

<sup>38</sup> ACV, PP 488, SCVG, RA-CC, 1863-1865, p. 22.

<sup>39</sup> « Espérance moyenne de vie, par sexe, de 1876 à 1995 », *Statistique historique de la Suisse*. En ligne: <https://hssso.ch/fr/2012/d/1a> (consulté le 7 mai 2020).

<sup>40</sup> Paul-Louis Pelet, « Le savoir-faire technique dans le Pays de Vaud », in François Christe, *Machines et métiers: aspects de l'industrie vaudoise du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Lausanne: Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 1994, p. 12.





Les sections de gymnastique dans le Canton de Vaud (1835-1905)  
Source : SVG, PV et RA-CC (1858-1905)/Fond de carte contemporain.

à l'exception de la section d'Echallens (1874), et les vallées des Alpes vaudoises, à l'exception de la section de Château d'Ex (1881). Une tendance générale à la densification locale s'amorce à Lausanne dès les années 1880 avec la fondation de la section des « Amis-gymnastes ». À noter qu'une section grutlienne existe dans la ville depuis 1866. Elle ne doit pas être confondue avec certains groupements syndicalistes de gymnastique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui ne sont pas reconnus par la SFG<sup>41</sup>, à l'inverse des gymnastes du Grütli qui intègrent la société fédérale en 1879 pour la quitter en 1914<sup>42</sup>.

À la fin du siècle, notons parfois la présence de deux sections, voire de trois comme c'est le cas à Montreux, dans des localités qui n'ont pas l'envergure de Lausanne. Outre le fait d'illustrer une diffusion plus large de la pratique dans la population, ces doubléments résultent souvent de dissensions entre gymnastes d'une même formation, dont une partie fait sécession. Ainsi, les sections « anciennes » d'Aigle et de Nyon s'opposent fermement à l'entrée, en 1892, de leurs jeunes consœurs « Aigle Helvetia » et « Nyon-Bourgeoise » dans le giron de la SCVG<sup>43</sup>. Il faut noter que certaines sections disparaissent par manque de membre une fois l'effervescence des débuts passée, comme c'est le cas pour celles de « Lausanne-étudiants » (†1866), de Vallorbe (†1869) et de Vaulion (†1892). Cependant, certaines sections sont parfois reformées comme c'est le cas à Payerne (1872), à Orbe (1885) et au Brassus (1890).

Durant les premières années d'existence de la SCVG, les courses cantonales sont un réel moyen d'émulation locale pour l'implantation territoriale de la gymnastique. De plus, le choix du lieu de l'excursion répond parfois à des visées hygiénistes spécifiques. Ainsi, le développement « des travaux sédentaires »<sup>44</sup> des habitants de la Vallée de Joux, qui connaît un fort essor de ses manufactures horlogères depuis 1830<sup>45</sup>, pousse la SCVG à entrer « en rapport avec les autorités de ses diverses localités et avec différentes personnes influentes »<sup>46</sup> pour y organiser sa course de 1863. La conséquence en est la création de la section du Sentier, de laquelle part ensuite l'expansion régionale de la pratique autour du Lac.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les jeux dits « nationaux », en particulier la lutte, sont également envisagés comme un moyen d'atteindre des régions rurales où la gymnastique n'a que peu de prise, comme dans le Gros-de-Vaud et les Alpes vaudoises. En 1896, la SCVG

<sup>41</sup> Dominique Fankhauser, *Die Arbeitsportbewegung in der Schweiz*, Munster: Lit, 2010, p. 78.

<sup>42</sup> Fondée en 1838, la Société du Grütli réunit des artisans et un nombre croissant d'ouvriers au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>43</sup> ACV, PP 488, SCVG, PV-AD, 19.06.1892.

<sup>44</sup> ACV, PP 488, SCVG, RA-CC, 1862-1864, p. 8.

<sup>45</sup> François Jequier, « La Vallée de Joux en 1831 d'après les rapports de la commission d'enquête commerciale et industrielle », in *RHV*, 84, 1976, p. 125.

<sup>46</sup> ACV, PP 488, SCVG, RA-CC, 1862-1864, p. 8.



Anonyme, Section lausannoise de la Société fédérale de gymnastique, carte postale, vers 1900, coll. du Musée historique Lausanne.

organise dans ce but des cours pour moniteurs de lutte à la « campagne ». Le rapporteur du cours de Château d'Oex encourage le comité central à institutionnaliser l'organisation de fêtes de lutte régionales « ne demandant pas une mise en scène et des dépenses aussi considérables que les fêtes de gymnastique, [et qui] pourraient se donner même dans les villages du Gros de Vaud, du pied du Jura ou des Alpes »<sup>47</sup>. Notons que la promotion de la lutte à la SCVG, au-delà d'une volonté hygiéniste et unificatrice, passe aussi par la manifestation d'un certain puritanisme et d'une condescendance citadine. En effet, le rapporteur ponctue son appel au comité en ces termes : « Ce serait, croyons-nous, le moyen par excellence [les fêtes de lutte] de développer chez nos campagnards le goût de la lutte, les arrachant ainsi à des distractions peu patriotiques et parfois funestes. »<sup>48</sup> L'organisateur du cours de Corcelles-près-Payerne espère, quant à lui, que « ce cours sera le point de départ d'un travail nouveau et que plusieurs jeunes gens délaisseront les jeux de cartes et les soirées au cabaret pour pratiquer le noble art de la lutte »<sup>49</sup>.

47 *Ibid.*, 1894-1896, p. 8.

48 *Idem.*

49 ACV, PP 488, SCVG, RA-CC, 1894-1896, p. 6.



postale, vers 1900,

mpagne». Le rapporteur  
onnaliser l'organisation  
e et des dépenses aussi  
e donner même dans les  
s que la promotion de la  
passe aussi par la mani-  
dine. En effet, le rappor-  
ons-nous, le moyen par  
ds le goût de la lutte, les  
estes.»<sup>48</sup> L'organisateur  
e cours sera le point de  
eront les jeux de cartes

### LA SOUVERAINETÉ CANTONALE ET LA PORTÉE ROMANDE DE LA SCVG : DES OMBRES POUR LA SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE ?

Le prosélytisme de la SCVG ne se cantonne pas uniquement aux frontières cantonales. En effet, en mai 1860, Ferdinand Wilhelmi, fondateur de la section de Vevey et cheville ouvrière de la Société cantonale<sup>50</sup>, encourage le nouveau comité de Morges à propager la gymnastique au-delà des terres vaudoises. Il prend personnellement l'initiative « des efforts qui pourront être faits pour fonder une société de gymnastique dans le canton du Valais »<sup>51</sup>. Ainsi, à la suite des démarches qu'elle entreprend avec les autorités valaisannes, la SCVG s'octroie la paternité de la section de Sion (1861) qui invite d'ailleurs les gymnastes vaudois à l'occasion de leur course cantonale. Notons aussi que d'autres sections romandes, notamment genevoises et neuchâteloises, prennent régulièrement part aux fêtes vaudoises. Le caractère intercantonal et la précocité de la SCVG sont donc symptomatiques de l'affirmation de la gymnastique romande à la fin des années 1850, ceci vis-à-vis d'une Société fédérale de gymnastique (SFG) à dominante alémanique.

L'avènement des sociétés cantonales bernoise et vaudoise est d'ailleurs mal vu par certains gymnastes suisses-allemands<sup>52</sup>. Ces derniers y voient une manifestation de la division, sachant qu'en 1848, au sortir de la Guerre du *Sonderbund* et alors que l'État fédéral n'a pas une année, la SFG vise déjà à « unir les jeunes suisses par des liens d'amitié et des sentiments patriotiques »<sup>53</sup>. De plus, les fêtes cantonales sont parfois considérées comme une concurrence déloyale pour les fêtes fédérales en matière de fréquentation, compte tenu notamment des contraintes financières évoquées précédemment.

Cette méfiance initiale envers les sociétés cantonales se retrouve aussi chez certains gymnastes vaudois. En effet, le rapport de la SFG pour l'année 1859 cite les membres de « Lausanne – étudiants » – section issue de la société d'étudiants de Zofingue<sup>54</sup>, affiliée à la SFG, mais tardant à rejoindre la SCVG – qui trouvent que les sociétés

<sup>50</sup> L'homme est professeur de gymnastique à Neustadt avant d'immigrer en Suisse après l'échec de la révolution de Mars. Voir Jean-Marie Donzé, Jean-François Martin, *Union romande de gymnastique...*, op. cit., p. 7.

<sup>51</sup> ACV, PP 488, SCVG, PV-CC, 26.05.1860. Le Valais, canton catholique et rural, connaît un développement de ses sections de gymnastique tardif et modeste. Le fait que l'impulsion de la création d'un premier groupement à Sion vienne de la SCVG en est d'ailleurs emblématique.

<sup>52</sup> *Die Turnzeitung*, 1860, pp. 37, 41, 49 et 59.

<sup>53</sup> SFG, Statut, Art. 1, 1848.

<sup>54</sup> La Société de Zofingue milite depuis les années 1820 pour l'instauration d'un État fédéral centralisé en Suisse. Elle instaure des fêtes centrales avant celles de tir et de gymnastique: Ulrich Im Hof, Nicolai Bernard, « Les relations des communautés linguistiques au sein des associations nationales suisses avant la création de la nouvelle Confédération de 1848 », in Pierre Dubois, *Union et division des Suisses: les relations entre Alémaniques, Romands et Tessinois aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Lausanne: L'Aire, 1982, p. 14.

cantonales « poussent l'association fédérale à l'arrière-plan »<sup>55</sup> et qu'elles doivent être soumises à « un contrôle important de la part du comité central [de la SFG] »<sup>56</sup>.

Si le rapporteur de la SFG ne s'oppose pas directement à la SCVG, concédant notamment que les sociétés cantonales reflètent la structure politique de la Suisse moderne, il s'attaque avec véhémence à Ferdinand Wilhelmi qui propose fin 1859 une « Union des sections françaises (Welches) »<sup>57</sup>. Alors vice-président de la SCVG, l'homme s'impose comme un fervent défenseur de la gymnastique romande et milite déjà pour une plus grande représentation francophone dans le jury à la fête fédérale de Zurich (1859)<sup>58</sup>. Ainsi, sa proposition d'union a « pour but de chercher à rétablir l'équilibre physique et moral entre les sections welches et les sections allemandes qui jusqu'à présent ont singulièrement dominé dans les fêtes fédérales de gymnastique »<sup>59</sup>. Bien qu'elle concerne spécifiquement la gymnastique, cette initiative s'inscrit dans une décennie linguistiquement clivée sur le plan politique, notamment autour de la volonté de créer une université fédérale à Zurich – finalement l'École polytechnique fédérale (1855) – qui amène les libéraux vaudois, genevois et neuchâtelois à faire front commun en 1854 face à ce qu'ils considèrent comme un acte de « germanisation » de la société suisse<sup>60</sup>.

Le rapport de la SFG pour l'année 1859 – probablement écrit par Johannes Niggeler, premier président permanent de la SFG (1870 à 1875), considéré comme le *Turnvater* suisse – condamne toute idée d'un regroupement linguistique de gymnastes<sup>61</sup>. « L'Union welche » est jugée antipatriotique et contraire aux valeurs unificatrices de la SFG et de l'État fédéral. Ce dernier est alors érigé en tant qu'idéal politique à suivre à une époque où la Suisse est envisagée comme un « îlot libéral » au milieu de l'Europe<sup>62</sup>, ceci à la suite des échecs du Printemps des peuples dans les pays voisins :

Pour nous, l'idée de la fusion de différentes nationalités et langues en une nouvelle nationalité, qui s'est développée de manière indispensable et qui est maintenue par le puissant

55 Citation traduite littéralement de l'allemand : SFG, *Bericht des Central-Comité von Zürich*, 1858-159, p. 23.

56 Citation traduite littéralement de l'allemand : *ibid.*, p. 24.

57 ACV, PP 488, SCVG, PV-CC, 08.09.1859.

58 Jean-Marie Donzé, Jean-François Martin, *Union romande de gymnastique...*, *op. cit.*, p. 5.

59 ACV, PP 488, SCVG, PV-CC, 08.09.1859.

60 Christophe Büchi, *« Röstigraben » : das Verhältnis zwischen deutscher und französischer Schweiz*, Zurich : NZZ Verlag, 2000, p. 162.

61 Johannes Niggeler signe une série d'articles en 1860 dans la *Turnzeitung*, dont il est le fondateur et principal rédacteur, dans lesquels il critique vertement Wilhelmi, en désignant notamment sa proposition de « non-suisse » (*unschweizerisch*) : Jean-Marie Donzé, Jean-François Martin, *Union romande de gymnastique...*, *op. cit.*, p. 5.

62 Cédric Humair, *1848 : naissance de la Suisse moderne*, Lausanne : Antipodes, 2009, p. 114.

besoin d'une liberté politique égale, nous semble être très importante, prophétique et sainte pour les autres peuples, et nous ne pouvons donc pas déclarer cette tentative de divorce de notre association globale (*unseres Gesamtvereins*) selon la langue comme autre chose qu'une tentative d'assassinat illégale contre cette idée, c'est-à-dire comme absolument anti-fédérale (*uneidgenösslich*).<sup>63</sup>

Le point de vue est apparemment partagé par une majorité de gymnastes vaudois. En effet, soumise aux votes des sections de la SCVG, la proposition d'union est refusée par 49 voix contre 26<sup>64</sup>. Il faut alors attendre soixante ans pour voir l'idée d'un regroupement «welche» se concrétiser avec la fondation en 1919 de l'Union romande de gymnastique, ceci à la suite de l'initiative lancée en 1917 par le Lausannois Ernest Hartmann, alors président central de la SFG<sup>65</sup>.

Ainsi, la politique de la SCVG vis-à-vis de la SFG durant les dernières décennies du XIXe siècle est plutôt aux compromis. La tenue en 1875 de la fête cantonale de Lausanne, initialement prévue en 1874, en est un bon exemple. En effet, lors de l'Assemblée des délégués de la SCVG en 1873, Paul Jaccottet, futur président de comité, se prononce pour le report de la fête en 1875. Soutenu par Fritz Dufresne, il veut anticiper l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de la SFG qui prévoient l'organisation de fêtes fédérales bisannuelles (et non plus annuelles) et dont l'article 28 précise que «l'année où a lieu la fête fédérale, il ne doit pas y avoir de fêtes cantonales de gymnastique.»<sup>66</sup> C'est donc pour éviter le conflit avec la fête fédérale de 1874 (prévue à Zurich) que Jaccottet préconise le report des festivités lausannoises. Il s'agit de faire bonne figure envers la SFG ou de, littéralement, «donner un bon exemple aux Suisses allemands»<sup>67</sup>. Si une partie des gymnastes vaudois s'oppose ensuite à ce report, le comité d'organisation de la fête tranche finalement pour 1875.

#### ÉPILOGUE : L'ENTRÉE DE LA SCVG DANS LE GIRON FÉDÉRAL

Après avoir institué une coordination «itinérante» de la gymnastique vaudoise sur la base des fêtes cantonales et alors qu'elle œuvre au développement régional de la pratique depuis trente ans, la SCVG – en même temps qu'elle abandonne le système de gouvernance du *Vorort* – décide de faire son entrée à la SFG en 1892<sup>68</sup>. Paul Jaccotet,

<sup>63</sup> Traduit littéralement de l'allemand : SFG, *Bericht des Central-Comité von Zürich*, 1858-159, p. 24.

<sup>64</sup> ACV, PP 488, SCVG, PV-CC, 02.02.1860.

<sup>65</sup> Jean-Marie Donzé, Jean-François Martin, *Union romande de gymnastique...*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>66</sup> SFG, Statut, Art. 28, 1874.

<sup>67</sup> ACV, PP 488, SCVG, PV-CC, 16.11.1873.

<sup>68</sup> ACV, PP 488, SCVG, PV-AD, 14.02.1892.

président de comité, remarque que « la presque totalité des associations cantonales suisses font partie actuellement de la Section fédérale ». Possiblement intéressé sur le plan financier, il conclut : « La Société fédérale jouit de l'estime des autorités suisses, preuve en est leur subside annuel dépassant 12000 fr. (10500 fr. en réalité<sup>69</sup>). Il faut éviter de s'isoler. »<sup>70</sup>

Cette dernière phrase illustre bien les liens qui se tissent entre la SCVG et la SFG. En effet, des dirigeants de la gymnastique vaudoise accèdent progressivement à des fonctions fédérales, à l'exemple de Lucien Vincent, président de la SCVG de 1874 à 1876, entrant au Comité central de la SFG en 1876 au côté de Fritz Dufresne. Ce dernier en devient ensuite vice-président (1880-1881)<sup>71</sup>. Enfin, les paroles fédératrices prononcées en 1892 par le président Jaccottet, membre de la Commission fédérale de gymnastique (qui œuvre à la mise en place d'une éducation physique nationale depuis 1874) et secrétaire central de la SFG (1880-1883)<sup>72</sup>, reflètent elles-mêmes son parcours personnel dans les hautes sphères de la gymnastique helvétique.

<sup>69</sup> Johann Spühler *et al.*, *Festschrift zum 75 jährigen...*, *op. cit.*, Annexe 7.

<sup>70</sup> SCVG, PV-AD, 14.02.1892.

<sup>71</sup> Johann Spühler *et al.*, *Festschrift zum 75 jährigen...*, *op. cit.*, Annexe 6.

<sup>72</sup> ACV, PP 488, SCVG, *Rapport du comité central (1894-1896)*, p. 22; Johann Spühler *et al.*, *Festschrift zum 75 jährigen...*, *op. cit.*, Annexe 6.